



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2022





Préambule

Pourquoi un rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ?

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Le rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national. Il présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, il vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique «développement durable» de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

Par-delà l'obligation réglementaire, ce rapport est l'occasion d'affirmer les ambitions et d'afficher les réalisations de la CCCP en matière de gestion des déchets. Il fournit les indicateurs d'ordre technique et financier permettant d'illustrer au mieux l'activité des services.

Afin de faciliter la connaissance de la nature et du niveau de l'offre de service public par la population et engager un vrai dialogue sur la modernisation et l'amélioration du service, ce rapport sera diffusé sur le site internet www.celavu-prunelli.fr et envoyé à toutes les communes de la communauté de communes pour présentation à leurs conseils municipaux.

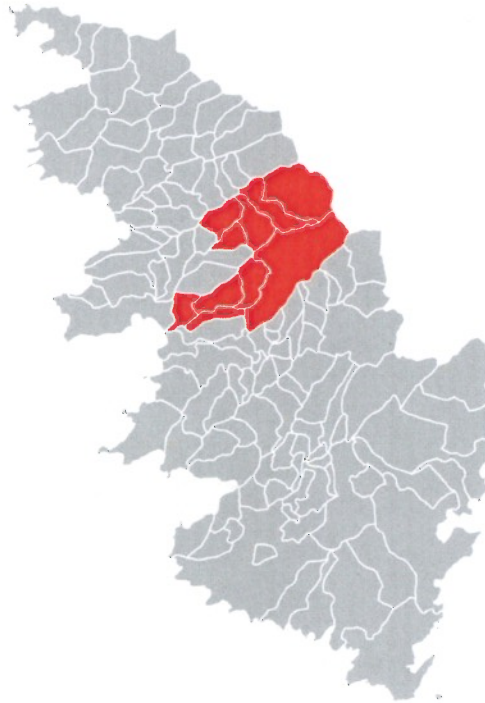


1. PRESENTATION GENERALE

Le territoire

La Communauté de Communes Celavu-Prunelli (CCCP) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), créée suite à la dissolution de la Communauté de Communes de la vallée du Prunelli et de l'intégration des communes de Bastelica, Bastelicaccia, Eccica-Suarella, Ocana, Tolla à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de la Gravona au 1er Janvier 2017.

Cet EPCI regroupe aujourd'hui 10 communes réparties sur un territoire d'environ 381.53Km².



8 899 habitants au 1^{er} janvier 2020, (population totale INSEE)

Impact du tourisme sur le SPGD :

Entre mai et septembre 2022, le taux de variation de population saisonnier par rapport aux ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées est de 20%.

Ce taux est calculé par rapport à l'augmentation du tonnage d'OMr durant cette même période.

Moyenne été : 271 460kg

Moyenne hiver 226 242kg

Bastelica	540
Bastelicaccia	4 091
Bocognano	402
Carbuccia	403
Eccica-Suarella	1 224
Ocana	621
Tavera	406
Tolla	125
Ucciani	505
Vero	582
TOTAL	8 899



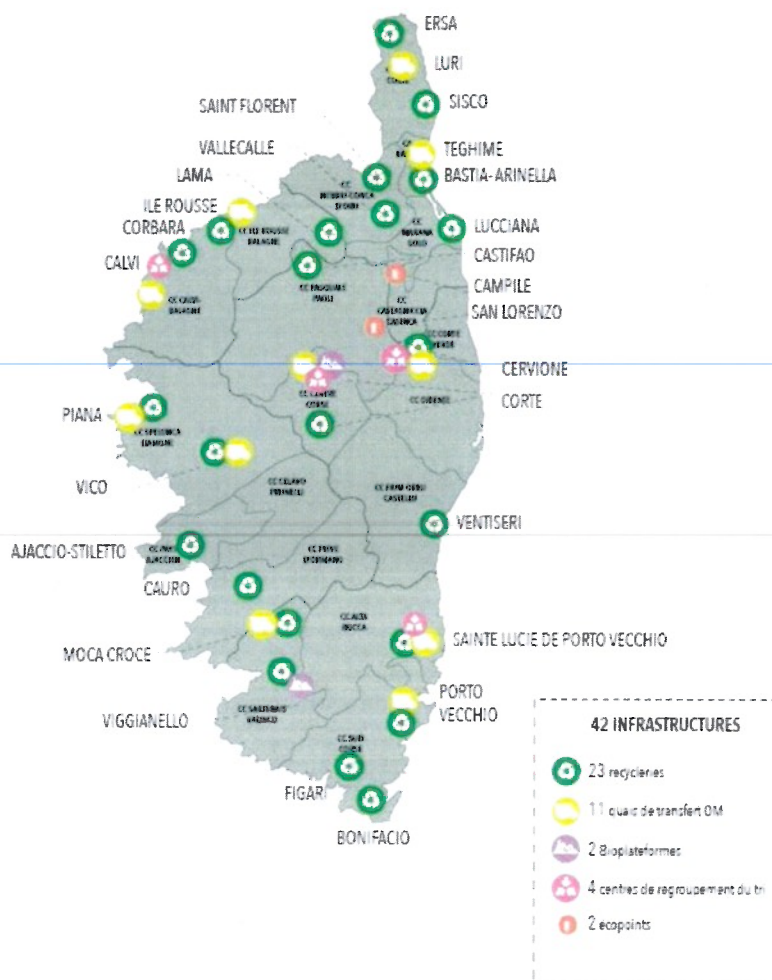
Répartition de la compétence déchets

Le SYVADEC exerce en lieu et place de ses membres, notamment de la Communauté de Communes Celavu-Prunelli qui lui a transféré ses compétences en la matière, et en vertu des dispositions de l'article 2 de ses statuts, le traitement des déchets ménagers, ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

LE SYVADEC :

- Construit et gère les infrastructures de traitement dont notamment le centre d'enfouissement de Viggianello I.
- Assure le transfert et le transport des déchets.
- Gère les filières de recyclage en lien avec les éco-organismes.
- Met en place et collecte les bornes textiles.
- Encourage la pratique du compostage en lien étroit avec les services des intercommunalités adhérentes.
- Mène des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires via le programme EcoScola.

Infrastructures gérées
par le SYVADEC





La C.C.C.P.:

- Assure la collecte en porte à porte, en apport volontaire et point de regroupement de l'ensemble des flux.
- Gère les équipements de pré-collecte (bacs, colonnes...) et de collecte.
- Informe et sensibilise les usagers au tri et à la réduction des déchets.
- Assure le suivi des composteurs de proximité.

Présentation du service de collecte des déchets de la CCCP

Fonction	Nombre d'agent(s)
Chef de service	1
Chauffeurs polyvalents	13
Agents de collecte	6
Agents de voirie	2 (à mi-temps sur la collecte des déchets)
Secrétariat	1
Ambassadrice du tri	1

Les déchets pris en charge par le service de collecte et la recyclerie de Cauro

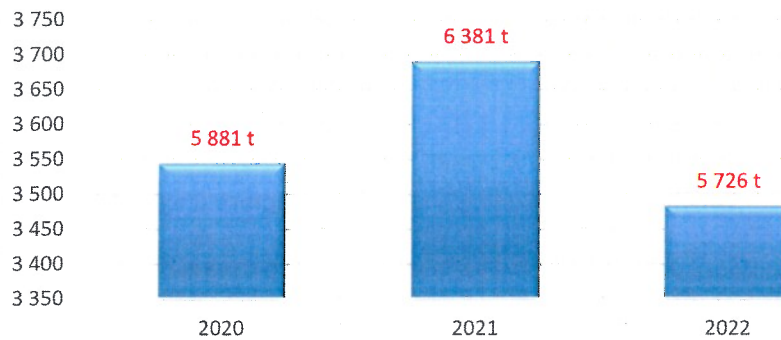
Types de déchets	Types de collectes					
	Point de regroupement	Porte à porte	Point d'apport volontaire	Encombrants	Bornes textiles	Recyclerie de Cauro
Ordures ménagères						
Emballages						
Papier						
Verre						
Carton						
Textiles						
DEEE						
Meubles						
Métaux						
Déchets verts						
Gravats						
DDS						
Tout venant						
Lampes						
Piles						
Batteries						
Cartouches d'encre						

2. LES CHIFFRES CLES DE 2022



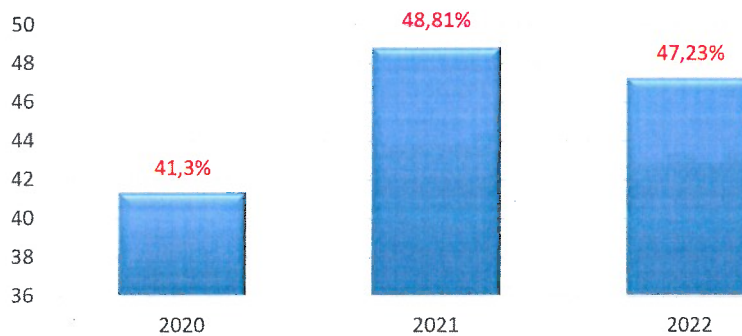
Evolution du tonnage de Déchets Ménagers Assimilés (DMA) 2020/2022

Evolution du tonnage des DMA



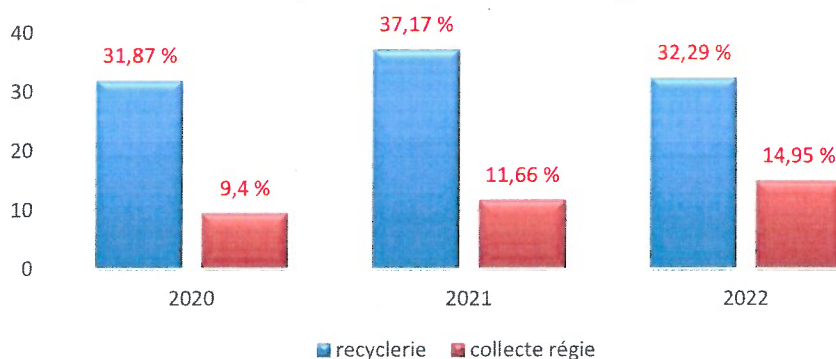
Evolution du taux de tri 2020/2022

Taux de tri



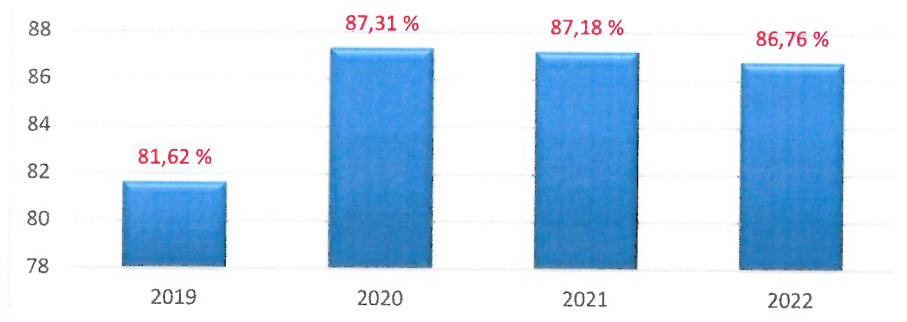
Répartition de la part valorisable des trois dernières années

Répartition part valorisable Flux EMR-papier-verre-carton recyclerie / collecte régie





Taux de valorisation de 2019 à 2022



3. L'ORGANISATION DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCCP

La CCCP gère en régie la collecte des ordures ménagères et du tri ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'EPCI a délégué au SYVADEC l'exercice de la compétence valorisation et traitement au SYVADEC. Les déchets résiduels et valorisables collectés sur le territoire de la CCCP par le service de l'EPCI sont déposés chez des prestataires désignés par le SYVADEC. A compter de cette dépose, le syndicat régional assure le conditionnement, transport, tri et traitement des déchets déposés.

❖ Les déchets résiduels :

Les sites de Viggianello (société Lanfranchi Environnement) et de Prunelli di Fiumorbu (géré par la STOC) assurent le traitement de l'ensemble des déchets résiduels de la Corse.

❖ Les déchets valorisables :

Les déchets valorisables collectés par la CCCP sont acheminés, en fonction des matériaux, dans deux quai de transfert, prestataires du Syvadec. Environnement Services, à Baléone, et Corse Euro-Déchets, à Caldaniccia.

Le verre et les journaux collectés sont directement acheminés vers des filières de traitements agréés (plateforme de retraitement pour le verre et industrie papetière pour les journaux).

Les emballages sont expédiés vers un centre de tri, qui se charge de séparer les divers flux (métaux, plastiques,...) ; les repreneurs agréés récupèrent ensuite ces matériaux pour les amener vers les filières adéquates (industries sidérurgiques, plasturgiques,...).

Le détail des circuits est communiqué dans le rapport annuel du Syvadec, consultable sur son site internet.



Collecte des OMr (Ordures Ménagères résiduelles).

La CCCP gère en régie la collecte des OMr en bacs roulants sur le territoire communautaire.

- Fréquence de collecte :

Communes	Nbre de passage en collecte OMR/semaine	Jours de collecte
Bastelica	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Bastelicaccia	5	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi sur les points PDR.
	1	Sur les points en porte à porte
Bocognano	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Carbuccia	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Eccica-Suarella	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Ocana	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Tavera	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Tolla	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Ucciani	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
Vero	3	Lundi, Mercredi, Vendredi

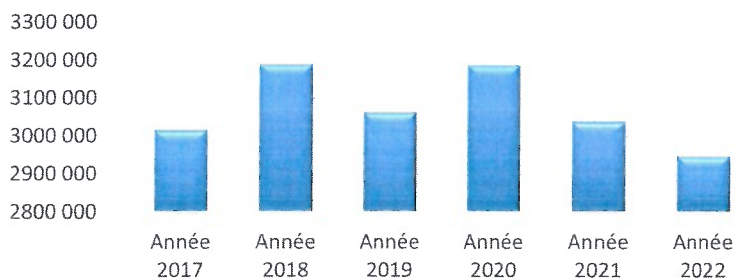
- Types de contenant :

Bacs roulants de 120l à 770l

- Tonnages

OMR	Tonnage
Année 2017	3 015 800
Année 2018	3 188 590
Année 2019	3 062 370
Année 2020	3 187 340
Année 2021	3 038 700
Année 2022	2 946 800

Evolution tonnage OMR



A noter :

Sur l'année 2022 la production moyenne OMr sur la CCCP : 331.14/habitant/an (moyenne régionale 401kg/hab-source ODEM 2022)



Collecte sélective

La CCCP gère en régie la collecte sélective en bacs roulants ainsi que la collecte des bornes aériennes sur le territoire communautaire;

- Fréquence de collecte

✓ La collecte des bornes aériennes

Communes	Nombre de bornes				Fréquence de collecte			
	Jaune	Bleu	Verre	Carton	Jaune	Bleu	Verre	Carton
Bastelica	2	1	1	6	1x/2sem	1x/mois	1x/2sem	1x/sem
Bastelicaccia	5	4	7	5	2x/sem	1x/mois	1x/2sem	2x/sem
Bocognano	2	2	2	2	1x/sem	1x/mois	1x/2sem	1x/sem
Carbuccia	2	1	1	0	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Eccica-Suarella	3	3	3	2	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Ocana	1	1	2	1	1x/2sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Tavera	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Tolla	1	1	1	1	1x/2sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Ucciani	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
Vero	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem

En fonction du niveau de remplissage, ce planning peut être modifié afin de répondre au plus vite aux besoins.

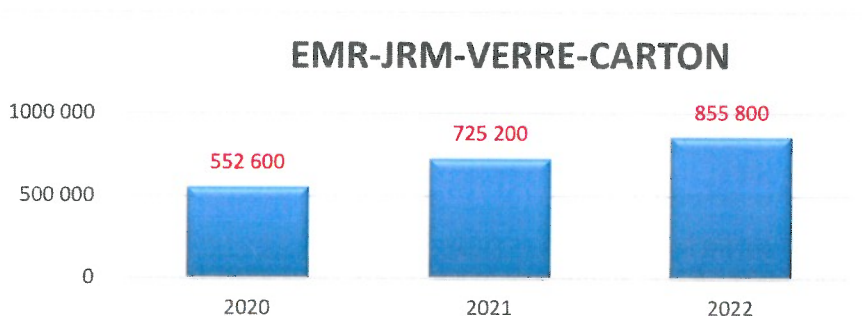
✓ La collecte du tri des ménages en bacs

Communes	Nombre de passage collecte du tri en bacs hebdomadaire	Jours de collecte
Toutes les communes de la CCCP en Point De Regroupement	2	Mardi, Jeudi
Bastelicaccia en Porte à Porte	1	Variable selon les quartiers

-Type de contenant :

- La collecte du tri des ménages en bacs : bacs roulants EMR/Papiers de 120l à 1000l
- La collecte des bornes aériennes : bornes aériennes de 3 à 4 m3

- Tonnages :



Soit une augmentation de 18 % entre 2021 et 2022.



Collecte des encombrants

La collecte des encombrants est réalisée, en porte à porte sur rendez-vous, à l'aide de camions plateau dans les 10 communes. Notre EPCI est adhérente au service recyclerie proposé par le SYVADEC depuis 2020.

Ainsi, la recyclerie de Cauro accueille les administrés et les tournées d'encombrants de la com-com de la Pieve de l'Ornano et du Taravo ainsi que de la com-com du Celavu-Prunelli. Une clef de répartition annuelle est appliquée à chaque flux de la recyclerie afin de dispatcher entre les EPCI les tonnages des différents flux. (Cf chapitre recyclerie)

- Fréquence :

- un passage hebdomadaire sur les 5 communes du Prunelli (sauf Bastelicaccia : 2 passages) ;
- deux passages hebdomadaires sur les 5 communes de la haute vallée de la Gravona.

Communes	Jour de collecte
Bocognano	Mardi/Jeudi
Carbuccia	Mardi/Jeudi
Tavera	Mardi/Jeudi
Ucciani	Mardi/Jeudi
Vero	Mardi/Jeudi

Communes	Jour de collecte
Bastelica	Mardi
Bastelicaccia	Lundi/Mercredi
Eccica-Suarella	Vendredi
Ocana/Tolla	Jeudi

Bornes textiles :

Les bornes textiles sont mises en place et collectées directement par le SYVADEC.

- Tonnages :

	Textiles/T
Année 2020	22
Année 2021	40
Année 2022	39

évolution tonnage textile



Fermentescibles :

Sur cette année 2022, à travers le plan compostage mis en place en partenariat avec le SYVADEC,

- 165 composteurs individuels ont ainsi été distribués au cours de cette année.

Depuis 2009, 1788 composteurs individuels ont été distribués et 5 plateformes de compostage partagé ont été installées.

Le taux de couverture de la population installée en composteurs sur le territoire de la CCCP est de **48%**, ce qui correspond à une solution de compostage pour 4263 habitants sur un total de 8943 habitants.



Les moyens matériels de la collecte

Pour la collecte en bacs (om et tri sélectif).

Marque	Immatriculation	date de mise en circulation	type véhicule	capacité
Renault	FZ037YE	11/06/2021	BOM	13m3
Renault	EE094LL	05/08/2016	BOM	12m3
Renault	DD002DA	17/02/2014	BOM	12m3
Mercedes	CK889WA	10/09/2003	BOM	9m3
Renault	FD753XW	21/02/2019	BOM	12m3
Isuzu	FZ420LT	26/05/2021	BOM	8m3
Iveco	FJ754RN	27/08/2019	Grue	

- Pour la collecte des encombrants.

Marque	Immatriculation	date de mise en circulation	type véhicule	capacité
Iveco	ET368MH	22/01/2018	BENNE	1m3
Renault	BH305BE	21/01/2011	BENNE	1m3
Renault	CG132SP	21/06/2012	BENNE	3m3
Renault	EF378HD	19/09/2016	BENNE	1m3
Renault	FX987XZ	18/03/2021	BENNE	1m3

Focus sur la recyclerie de Cauro :

La CCCP ne possède pas de recyclerie sur son territoire, aussi le SYVADEC nous a orienté vers la recyclerie de Cauro qui accueille les usagers et les tournées d'encombrants des com-com du Celavu-Prunelli et celle de la Pieve de l'Ornano et du Taravo.

Une clé de répartition des flux annuelle est appliquée aux tonnages réceptionnés dans la recyclerie.

Cette clé permet de calculer pour chaque adhérent les tonnages de chaque flux, les cotisations appelées sur le tout-venant résiduel et les soutiens reversés sur les flux de meubles et DEEE

Clé de répartition 2022	Pop Insee	
Celavo-Prunelli	8 943	59%
Pieve d'Ornano et du Taravo*	6 167	41%

*communes adhérentes plus Cauro

- Tonnages recyclerie:

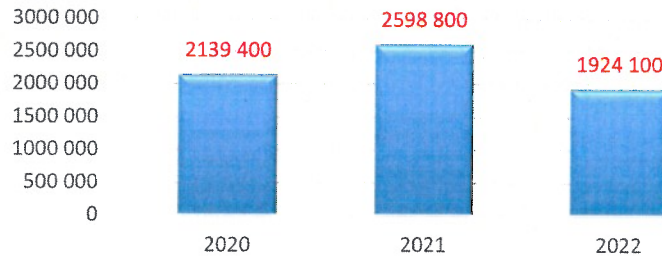
(flux pris en compte : tout venant, métaux, DEEE, meuble, végétaux, gravats, tout venant valorisé, pneu, DDS, biodéchets, textile, carton).



Tonnage recyclerie	
2020	2 139 400
2021	2 598 800
2022	1 924 100

Rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets 2022

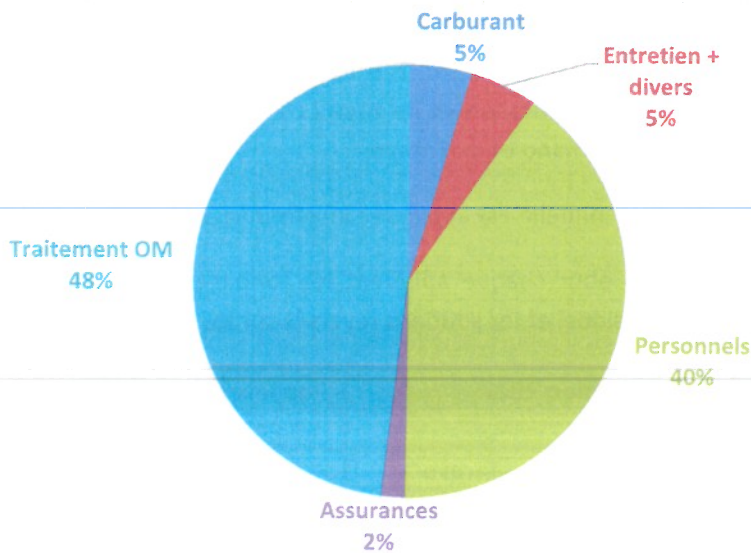
évolution tonnage recyclerie de Cauro



A noter : les chiffres paraissent très variables d'une année à l'autre (augmentation de 459t, soit 17.68% entre 2020 et 2021 ; baisse de 675t, soit 25% entre 2021 et 2022).

4. LES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

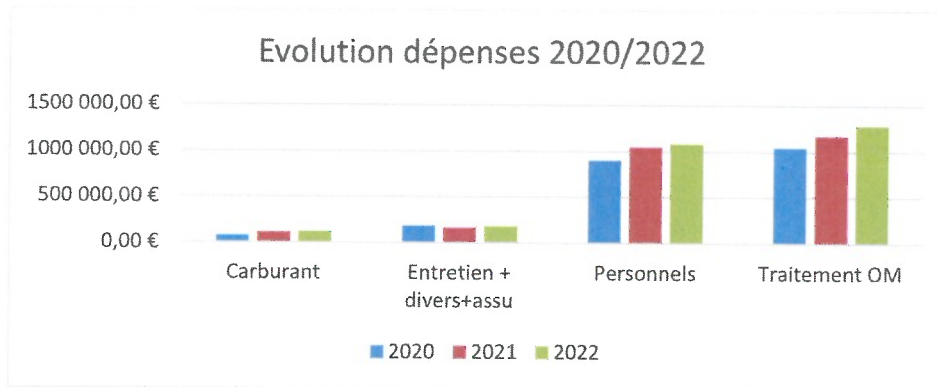
	2022
Carburant	122 739,15 €
Entretien + divers	133 135,84 €
Personnels	1 081 705,17 €
Assurances	47 748,32 €
Traitement OM	1 282 834,50 €
	2 668 162,98 €





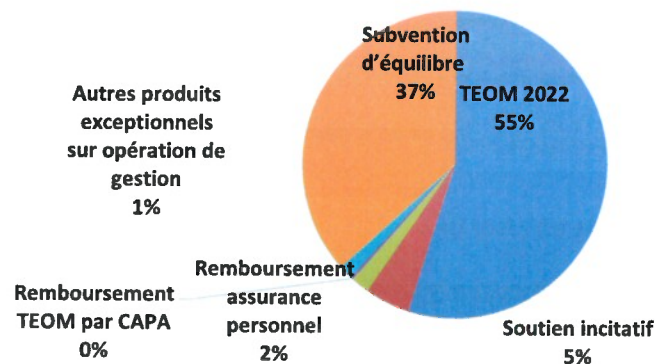
Evolution des coûts du SPGD de 2020 à 2022

	2020	2021	2022
Carburant	75 560,59 €	112 941,80 €	122 739,15 €
Entretien + divers+assu	185 782,40 €	164 343,53 €	180 884,16 €
Personnels	899 105,48 €	1 042 955,49 €	1 081 705,17 €
Traitement OM	1 043 619,00 €	1 168 985,50 €	1 282 834,50 €
	2 204 067,47 €	2 489 226,32 €	2 668 162,98 €



- Recettes de fonctionnement du SPGD 2022

	2022
TEOM 2022	1 463 154,00 €
Soutien incitatif	126 815,28 €
Remboursement assurance personnel	51 970,96 €
Remboursement TEOM par CAPA	7 228,00 €
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	40 550,38 €
Subvention d'équilibre	978 444,36 €
	2 668 162,98 €





Evolution des produits du SPGD de 2020 à 2022

	2020	2021	2022
TEOM	1 139 557,28 €	1 389 960,00 €	1 463 154,00 €
Soutien incitatif	142 778,26 €	113 666,44 €	126 815,28 €
Remboursement assurance personnel	47 022,20 €	43 225,21 €	51 970,96 €
Remboursement TEOM par CAPA	5 695,00 €	6 198,00 €	7 228,00 €
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		32 215,00 €	40 550,38 €
Subvention d'équilibre	869 014,73 €	903 961,67 €	978 444,36 €
	2 204 067,47 €	2 489 226,32 €	2 668 162,98 €

5. POLITIQUE DEVELOPPEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CELAVU-PRUNELLI EN MATIERE DE DECHETS

Afin de diminuer la part des déchets enfouis, les élus de la CCCP ont la volonté de travailler en commun à l'adaptation et l'optimisation du service public des déchets afin de dégager rapidement des pistes en vue d'améliorer le Service Public intercommunal de Gestion des Déchets

Le bilan de 2022

La population de l'intercommunalité augmente à un rythme soutenu. Cette tendance se confirme sur la période récente puisqu'entre 2011 et 2019 la variation annuelle moyenne de la population est deux fois plus importante que celle de la région (+ 2 % contre + 1 %).

La C.C. Celavu-Prunelli fait partie des trois EPCI affichant les plus fortes progressions avec Marana-Golo et Costa Verde, qui se situent en périphérie des communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia. Ce dynamisme semble obéir à une logique d'accessibilité (services, emplois...) et révèle le caractère résidentiel de ces EPCI.

Malgré l'augmentation constante de la population sur notre territoire, nous constatons une en baisse significative des Déchets Ménagers Assimilés entre 2021 et 2022 de 10.26% ainsi qu'une baisse des Ordures Ménagères résiduelles.

A contrario, l'augmentation du tonnage de tri collecté en régie (EMR papier verre carton) est réelle entre 2020 et 2022 : plus de 54% de tri collecté.

Le règlement de collecte a été mis en application sur le territoire.

Nous avons noté une augmentation sensible des dépôts sauvages, certains maires ont déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

L'année 2022 a également vu la mise en place de :

Renouvellement des Equipement de Protection Individuelle des agents de collecte.

L'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance intercommunales dans une démarche de développement durable.



Les perspectives pour 2023

Amélioration de la qualité du service rendu et le respect du règlement de collecte.

Les agents de la CCCP s'efforcent de rendre un service de qualité au quotidien sur le territoire intercommunal. Cette application est souvent mise à mal par des actes d'incivilités de plus en plus nombreux tels que des sacs ou des cartons déposés à côté des bacs et bornes, abandon de déchets sur la voie publique, dépôts sauvages.....

Poursuivre et terminer le déploiement de la collecte en porte à porte sur Bastelicaccia

Après les quartiers de Casgili, Barnabona, Carditelli et Bottaccina, Colombina le déploiement du porte à porte continuera sur Fontanaccia et le Giglione.

Prévus 2023 :

- Compléter le quartier du Giglione
- Chemin de Murrucchia et Chemin des vignes
- Boucle du stade en complément du secteur Bottaccina
- Quartier l'Alivello, de Suaralta à Piscatello.

Mise en place du plan d'action Biodéchets

Conformément aux lois LTCEV (loi pour la transition énergétique pour la croissance et AGEC loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, chaque habitant devra disposer d'une solution de tri à la source de ses biodéchets dès le début d'année 2023 pour les professionnels et écoles et début 2024 pour les administrés. La mise en place de la collecte des biodéchets auprès des professionnels est prévue pour la saison estivale 2023. Elle sera étendue aux particuliers en 2024, les consultations (véhicules/bacs/communication) seront lancées en 2023.

Etude d'optimisation du service de gestion des déchets

Les principaux enjeux de la mission que nous identifions sont les suivants :

Optimiser le service public de gestion des déchets tout en maîtrisant les coûts.

Proposer des schémas de gestion des déchets du territoire en cohérence avec le plan régional de la Corse.

Réduire les tonnages d'OMr, optimiser le tri à la source, réduire les valorisables dans les OMr, réduire l'enfouissement.

Apporter une solution de collecte des différents flux en considération des particularités et typologies des collectivités constituant la CC Celavu Prunelli.

Etude pour la mise en œuvre d'une tarification incitative

En partenariat avec le SYVADEC, la CCCP participera au lancement d'une étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative sur son territoire. Cette étude nous permettra de comparer des



scénarii de mise en œuvre de la TI avec une analyse des impacts de chacun de ces scenarii sur les performances et sur l'organisation du service.

Etude pour la mise en place de la redevance spéciale

La CCCP lancera une étude sur l'instauration de la redevance spéciale sur son territoire afin de permettre ainsi de ne pas faire supporter aux ménages le coût de collecte et d'élimination des déchets non ménagers.

Inciter les professionnels à mieux gérer leurs déchets

Notre ambassadrice du tri poursuivra ces missions auprès des professionnels afin de les guider au mieux vers une démarche éco-responsable.

Améliorer les conditions de travail des agents du service

Ces améliorations passeront par l'achat de nouveaux matériels notamment pour le renouvellement de la flotte de collecte et par l'achat d'un camion de lavage des bacs qui permettra un lavage plus fréquent des contenants.

Inscrire tous les établissements petite-enfance et jeunesse dans une démarche éco-responsable

Accompagnement dans le plan éco-crèche de la structure d'Ocana, accompagnement de l'ALSH intercommunal dans une démarche de développement durable, travailler en lien avec le CTJ et la maison des jeunes pour la jeunesse du territoire.

